

Le Point : le SIDA et le monde du travail

Déclaration d'engagement

D'ici à 2005, renforcer la lutte contre le VIH/sida dans le monde du travail, en établissant et en appliquant des programmes de prévention et de soins dans le secteur public, le secteur privé et le secteur informel, et prendre des mesures pour faire en sorte que les personnes atteintes du VIH/sida trouvent un soutien sur leur lieu de travail (paragraphe 49).

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, juin 2001, New York

4

Problème crucial sur le lieu de travail, le SIDA a de graves conséquences sur l'ensemble des économies nationales et régionales (voir le chapitre « L'impact grandissant »). Dans tous les pays, il représente une menace pour les moyens de subsistance et les droits fondamentaux au travail, sape les efforts accomplis pour assurer aux hommes et aux femmes un travail productif satisfaisant. La discrimination à l'égard des personnes séropositives au VIH (ou simplement supposées telles) consiste par exemple à imposer un dépistage obligatoire avant une embauche, une promotion ou une assurance santé. Mais le monde du travail est aussi un endroit idéal pour combattre le SIDA. C'est en fonction de cette réalité que l'Organisation internationale du Travail (OIT) devint en octobre 2001 le huitième organisme coparrainant de l'ONUSIDA.

Le Code de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail

En juin 2001, l'Organisation internationale du Travail a adopté un Code de bonne pratique sur le VIH/SIDA et le monde du travail. Ce code est l'œuvre d'un groupe d'experts de toutes les régions, composé de représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs. Le but essentiel est d'aider à assurer des conditions décentes de travail et la protection de leurs droits et de leur dignité aux travailleurs et à toute personne vivant avec le VIH/SIDA.

Fondé sur des normes internationales, le Code veut contribuer à mettre un terme à l'extension de l'épidémie, atténuer son impact sur les travailleurs et leur famille, apporter prise en charge et soutien, y compris une protection sociale. Pour les principales parties prenantes — gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs — il constitue un guide pratique de mise en place pour des politiques et des programmes nationaux dans le monde du travail, tout en reconnaissant la contribution que peuvent apporter d'autres éléments de la société civile.

Le Code propose toute une gamme d'actions préventives — programmes d'information, d'éducation et de lutte contre les inégalités entre les sexes. Il traite des droits des travailleurs, y compris la sécurité de l'emploi, l'égalité des sexes, le droit aux prestations et la non-discrimination. Il aborde également les soins et l'appui.

Programmes sur le lieu de travail

Ces dernières années, des organisations d'employeurs et de syndicats ouvriers de plus en plus nombreux ont lancé des programmes sur les lieux de travail. Les plus efficaces impliquent, dans les processus de planification et de suivi, des représentants des travailleurs et des directions d'entreprises, des services de santé et des communautés locales. Les éléments constitutifs d'un programme SIDA sur le lieu de travail doivent comporter :

- des politiques équitables faisant l'objet d'une large communication et mises en œuvre avec rigueur qui combattent la stigmatisation et la discrimination ;
- une éducation préventive permanente, formelle et informelle, pour tous les membres du personnel, qui recoure de préférence à l'éducation par les pairs ;
- la promotion et la distribution de préservatifs ;
- le diagnostic, le traitement et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles pour les salariés et leurs partenaires sexuels ;
- des activités de conseil et dépistage volontaires pour le VIH/SIDA.

De plus en plus souvent, lorsque les ressources le permettent, les programmes incluent des services de soins et d'appui envers les employés séropositifs et leur famille.

Adapter les programmes aux conditions locales

Il est indispensable d'adapter les programmes sur le lieu de travail aux conditions locales et de tirer parti des forces et des opportunités existantes. Au Kenya, par exemple, toutes les entreprises appartenant à l'Association des Planteurs de Thé ont des coordonnateurs et des comités SIDA et certaines offrent sur place conseil et dépistage volontaires. Une caractéristique particulière de ces comités est le recrutement sur chaque lieu de travail d'une « maman préservatif » ou d'un « papa préservatif ». Il s'agit de personnes qui jouissent déjà de la confiance de leurs collègues et auxquelles ceux-ci peuvent facilement s'adresser pour obtenir des conseils ou des préservatifs.

Dans la mesure où peu de syndicats d'employeurs ou de travailleurs ont leur propre expertise en matière de VIH/SIDA, il est bon, lors de la mise en place d'un programme SIDA sur le lieu de travail, de s'assurer la collaboration d'organisations non gouvernementales spécialisées ou d'autorités sanitaires. Aux Philippines, la Fondation Remedios SIDA a lancé plusieurs programmes SIDA au sein de grandes entreprises. La première a été la Pilipinas Shell Petroleum Company qui a inauguré ses efforts de lutte contre le VIH/SIDA sur les lieux de travail en 1993 à l'occasion d'un programme de santé professionnelle. La Fondation a aidé à l'élaboration de la politique de l'entreprise et à la formation des travailleurs, dans laquelle l'éducation par les pairs a pris une part importante. De même, en Côte d'Ivoire, le Centre de Recherches et Soins biocliniques d'Abidjan assure aux employeurs une formation à la prévention depuis la fin des années 1990. Les premiers clients du Centre étaient des institutions gouvernementales (y compris l'armée et la police) mais il a travaillé par la suite avec d'autres instances du secteur privé et notamment la compagnie des télécommunications, Ivoire Télécom.

La plupart des entreprises ont jusqu'ici décidé qu'elles ne pouvaient assumer le coût des médicaments antirétroviraux ; mais elles pourraient modifier leur point de vue si ce coût baissait sen-

Le Swaziland prône le dépistage volontaire sur le lieu de travail

Dans les zones ou les industries à forte prévalence, où les travailleurs sont particulièrement exposés, conseil et dépistage volontaires sont de la plus haute importance. Cela a été compris au Swaziland où s'est mise en place une coalition anti-SIDA d'employeurs (Swazi Business Coalition) dont font partie non seulement les grandes entreprises (qui généralement ne rencontrent pas de difficultés pour mettre en place des programmes VIH/SIDA lorsqu'elles ont décidé d'y consacrer des ressources suffisantes) mais aussi les petites et moyennes entreprises. Cette coalition a fait sien un slogan destiné à encourager le conseil et le test volontaires parmi les travailleurs : « Connaissez votre statut ; plus tôt vous le connaîtrez, plus vite nous pourrons vous aider. » Elle a fait appel à des organisations non gouvernementales qui assurent conseil et dépistage volontaires ainsi que la distribution de préservatifs. La Coalition a également produit à l'usage de tous ses membres une déclaration de politique d'une page qui repose sur les 10 principes-clés du Code de bonne pratique de l'OIT.

4 siblement (voir le chapitre « Traitement, prise en charge et soutien »). Le Code de bonne pratique de l'OIT encourage les employeurs à fournir information, conseil et, dans la mesure du possible, des médicaments à meilleur marché ; il encourage les gouvernements à considérer la prise en charge comme un des éléments d'un système plus étendu de protection sociale. L'association d'employeurs Business South Africa signale qu'un nombre croissant de ses membres offrent des médicaments pour traiter les maladies opportunistes, ainsi que des programmes « Vie saine » qui dispensent une information en matière de nutrition, d'exercice physique et de lutte contre le stress, en tant qu'éléments d'une approche positive pour les personnes qui vivent avec le VIH/SIDA.

Dépasser le cadre de l'économie formelle

Les efforts pour la santé publique ignorent souvent les personnes qui travaillent en dehors de l'économie formelle. Pourtant, dans de nombreux pays à faible ou moyen revenu, l'économie informelle emploie bien plus de gens que les secteurs formels, tant public que privé. Le plus souvent ces travailleurs n'ont ni revenus sûrs ni assurance santé ou autres avantages et ils ne bénéficient que rarement d'une protection juridique au travail.

Etant donné les difficultés qu'elles rencontrent sur le marché de l'emploi formel, les femmes constituent la majorité de cette main-d'œuvre du travail informel, ce qui les rend plus vulnérables encore aux effets économiques de l'épidémie.

Dans l'économie informelle, les entreprises sont le plus souvent de petite taille et font un appel intensif aux ressources humaines, reposant sur un ou quelques éléments. Lorsqu'un travailleur tombe malade, ou meurt, il peut être très difficile pour ces petites entreprises de se maintenir sur le marché. La précarité de ce type d'emploi, jointe à l'absence de protection sociale et à un accès restreint aux services de santé, aggrave l'impact de l'épidémie sur les individus.

Dans l'économie informelle, les travailleurs sont souvent organisés en groupes ou associations et l'OIT travaille en liaison avec certains d'entre eux. De plus en plus souvent, cette assistance comporte une formation à la prévention du VIH/SIDA et des mesures de protection sociale comme par exemple une assurance maladie. Le travail auprès de petites et micro-entreprises inclut un programme de sensibilisation aux entreprises pour les professionnel(le)s du sexe et un programme « Start and Improve your Business [Commencez et améliorez votre entreprise] » qui intègre les problèmes de VIH/SIDA dans

la formation en Afrique. D'autres programmes apportent un appui technique à l'établissement et au renforcement de dispositifs locaux de micro-assurance afin d'améliorer l'accès aux services de santé. Un projet pilote en cours de mise en place au Burkina Faso retient cette approche face aux besoins liés au VIH/SIDA.

Atteindre des groupes spécifiques

Les activités de prévention doivent souvent être façonnées « sur mesure » pour des populations spécifiques. Cela est également vrai dans le monde du travail où les mineurs, les chauffeurs routiers, les travailleurs migrants et les membres des forces en uniforme sont particulièrement vulnérables au VIH/SIDA. Le lieu de travail est aussi un endroit propice pour atteindre des jeunes qui gagnent leur vie. Ce peut être le lieu non seulement d'une éducation par les pairs mais aussi d'une pression positive des pairs pour inciter à des changements de comportement. Le Comité Jeunesse de la Confédération des Travailleurs du Mexique a, par exemple, mis en place des programmes de santé reproductive, d'utilisation du préservatif et de prévention du VIH/SIDA à l'intention des jeunes travailleurs mais aussi, et c'est là une innovation intéressante, des enfants de travailleurs.

Programmes novateurs dans les mines d'or d'Afrique du Sud

Des programmes VIH/SIDA sur le lieu de travail ont davantage d'efficacité lorsqu'ils prennent pleinement en compte la réalité de la vie des travailleurs et des communautés. Les districts des mines d'or d'Afrique du Sud en sont un bon exemple. Ces zones attirent des milliers de travailleurs, venant souvent de régions pauvres et lointaines, dont la plupart vivent séparés de leur famille, dans des foyers. Le commerce du sexe prospère autour de nombreuses mines et des taux élevés de prévalence du VIH y sont fréquents. Ces dernières années, des compagnies minières ont travaillé avec les syndi-

cats, les organisations non gouvernementales et les autorités sanitaires pour mettre en œuvre des programmes de prévention pour les mineurs. Il y a eu notamment des distributions massives de préservatifs, des soins médicaux et des traitements pour les maladies sexuellement transmissibles ainsi que des campagnes de sensibilisation. Mais les conditions sociales et les conditions de travail n'ont pas permis d'abaisser de façon durable les taux de VIH et autres infections sexuellement transmissibles.

S'adresser aux seuls mineurs, c'est ne faire que la moitié du chemin. La collaboration entre Family Health International et la Compagnie minière Harmony Gold Mining dans la province de l'Etat libre d'Orange a montré que l'on pouvait également protéger la santé des mineurs en fournissant soins et traitement pour les infections sexuellement transmissibles et autres services de santé aux professionnel(le)s du sexe et aux femmes des communautés environnantes. Les résultats ont en effet été spectaculaires. La prévalence des infections sexuellement transmissibles chez les personnes ayant bénéficié de ces services a été réduite d'au moins 85% en neuf mois. Dans le même temps, les examens médicaux pratiqués chaque année chez les mineurs ont montré une baisse de 43% du nombre de gonorrhées ou de chlamydiases et de 73% pour les ulcères génitaux. Pour s'attaquer aux causes profondes des comportements sexuels à risque, les syndicats ouvriers du secteur des mines négocient désormais avec les employeurs la fourniture de logements aux familles. Ce programme a été repris dans d'autres communautés minières d'Afrique du Sud par différents partenaires, parmi lesquels Goldfields Ltd, Joel Mine, des filiales du Syndicat national des Mineurs ainsi que des structures sanitaires locales, au niveau des Etats ou nationales.

Encourager des approches multisectorielles

Les instances de coordination nationales prennent également conscience de la nécessité de renforcer

Mettre à profit les points forts des entreprises

Au cours des cinq dernières années, le Secrétariat de l'ONUSIDA et certains de ses organismes coparrainants ont travaillé en liaison étroite avec Music Television (MTV) pour être entendu des jeunes en parlant, dans leur langage, de problèmes qui les intéressent et les concernent. Ce partenariat original s'appuie sur les points forts de MTV en tant que réseau mondial de télévision et de leader dans le domaine des multimédias pour la jeunesse. Le réseau de distribution MTV a permis de faire parvenir des messages sur le VIH/SIDA à près de 900 millions de foyers dans le monde. Ce partenariat a comporté la production d'une série qui a été primée : *Staying Alive [Rester vivants]*, sur la vie de jeunes adultes touchés par le VIH/SIDA de par le monde. Cette série a non seulement été diffusée sur toutes les chaînes de MTV mais a été offerte gratuitement aux stations d'émission et diffusée par plusieurs des principaux réseaux, notamment la Télévision centrale de Chine [China Central Television], la Corporation de Radiodiffusion d'Afrique du Sud [South African Broadcasting Corporation] et Star TV pour n'en citer que quelques-uns. En accord avec l'ONUSIDA, MTV a encouragé des célébrités à enregistrer des messages de prévention qui ont été largement diffusés et utilisés dans des communiqués émanant des pouvoirs publics dans de nombreux pays. Une brochure intitulée *Talking about AIDS [Parler du SIDA]* a également vu le jour à l'intention des présentateurs et des célébrités.

la riposte sur le lieu de travail et de recourir à des organisations expertes en ce domaine. Récemment, l'Organisation nationale de Lutte contre le SIDA (NACO), en Inde, a mis en place un groupe de ressources techniques auprès de l'Institut d'Etudes sur le Travail V.V. Giri afin de mettre au point la recherche et les outils de formation pour les programmes SIDA sur le lieu de travail. L'Institut compte parmi ses partenaires des syndicats ouvriers, des organisations d'employeurs, des entreprises, des organisations non gouvernementales responsables d'initiatives VIH dans le secteur informel (en particulier auprès des chauffeurs routiers et des travailleurs migrants), des organisations de lutte contre le SIDA au niveau des Etats ou des districts ainsi que l'OIT.

Collaboration internationale

Dans un nombre croissant de pays, des entreprises ont constitué des alliances pour mettre en commun des ressources et s'entraider pour mieux faire face aux crises sur les lieux de travail et dans les communautés. Cela s'est également produit à l'échelle internationale, avec la création en 1997 du Conseil mondial des Entreprises contre le VIH/SIDA. Ce

Conseil apporte aux entreprises une aide dans la lutte contre le SIDA, afin que celles-ci assurent tout d'abord protection et soutien aux travailleurs, qu'elles utilisent leur force commerciale pour donner plus d'efficacité aux programmes existants de lutte contre le SIDA et qu'elles jouent un rôle d'avant-garde dans la sensibilisation aux problèmes du VIH/SIDA. Le Conseil a produit diverses publications, conduit des campagnes médiatiques et mène directement des efforts de sensibilisation pour que le VIH/SIDA s'inscrive en première ligne des préoccupations nationales et internationales. Ce Conseil regroupe 32 entreprises qui participent à son financement ; il reçoit également des fonds de l'Open Society Institute, de la Fondation des Nations Unies, de la Fondation Bill et Melinda Gates et du Secrétariat de l'ONUSIDA.

Fin 2001, le Conseil a publié un ensemble de directives *Employees and HIV/AIDS: Action for Business Leaders [Employés et VIH/SIDA : ce que peuvent faire les chefs d'entreprise]*, qui appelle les entreprises à mettre en œuvre de vastes programmes de prévention, de conseil et dépistage volontaires et de prise en charge. A partir d'exemples

concrets de programmes lancés en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ces directives s'adressent aux dirigeants des entreprises, démontrant que les programmes VIH pour les salariés sont des actes de bonne gestion, rentables et réalisables.

Les syndicats ouvriers participent également aux ripostes mondiales par le biais de leurs structures internationales. La Fédération internationale des Travailleurs des Transports a lancé ses propres initiatives et, après une étude approfondie, a conçu un projet centré sur la prévention qui vise les chauffeurs routiers en Ouganda. Cette initiative comporte des mesures nouvelles comme de négocier avec les autorités gouvernementales une réduction des formalités aux frontières afin de diminuer l'attente des routiers et donc le risque de les voir occuper cette attente à des activités sexuelles tarifées. Dans le même temps, la Confédération internationale des Syndicats libres

mobilise contre le SIDA les centres des syndicats nationaux par le canal de ses bureaux régionaux tandis que d'autres initiatives sont lancées dans certaines branches industrielles. On peut citer à titre d'exemple le travail accompli par Education International, fédération internationale des enseignants et travailleurs dans le domaine de l'éducation. Le Secrétariat de cette fédération a lutté contre le SIDA depuis 1993 en instaurant un partenariat avec l'OMS, l'UNESCO, le Secrétariat de l'ONUSIDA et d'autres institutions. En réponse aux demandes de matériel éducatif émanant des syndicats et des gouvernements, ce Secrétariat a consulté l'OMS et des enseignants dans huit pays différents pour mettre au point son *Training and Resource Manual on School Health and HIV/AIDS Prevention [Manuel de formation et d'information sur la prévention de l'infection à VIH/SIDA en milieu scolaire]*. 